

Appel à projets Développement durable LALIWONDAJ

Année 2026

Le 03/11/2025

Le Parc national de la Guadeloupe renouvelle son appel à projets « **LALIWONDAJ** » pour la 16^e année consécutive.

Afin de contribuer à la mise en œuvre de sa politique du développement durable, le Parc national de la Guadeloupe soutient des projets qui visent à développer le territoire et s'inscrivent comme « durables » par des activités économiques et sociales innovantes et créatives, préservant l'environnement. Ces projets doivent avoir pour objectif la préservation des cœurs et la valorisation du territoire situé en aire d'adhésion, en aire maritime adjacente et par des activités respectueuses des patrimoines naturel, culturel, et paysager des cœurs de Parc national.

Le Parc national de la Guadeloupe programme un comité de sélection « appel à projets Laliwondaj 2026 » pour :

- les établissements scolaires et les établissements de formation supérieure, les associations d'insertion des jeunes adultes dont le projet porte sur la préservation de l'environnement avec un lien Homme/Nature, les aires éducatives (ATE, AME).
- les collectivités, associations qui proposent des actions s'inscrivant dans les objectifs de la stratégie des Réserves de la Biosphère.

Ses objectifs sont les suivants :

- Préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles,
- Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères en harmonie avec la biosphère,
- Faciliter la science de la biodiversité et de la durabilité, l'éducation au service du développement durable et le renforcement des capacités,
- Soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial.

Pour cet appel à projets, la participation financière du Parc national est de 5.000 € TTC maximum par projet.

En fonction de la nature des actions, une contribution du Parc par des moyens humains et/ou logistiques peut être apportée. Si le demandeur souhaite faire appel à ces moyens complémentaires, il devra le préciser dans son dossier.

La subvention souhaitée devra inclure notamment la participation financière et complémentaire sans dépasser le montant maximum prévu pour la contribution financière qui reste à 5.000€ .

Les projets, d'une durée maximale de 24 mois, sont évalués au regard de leur caractère durable, de leur faisabilité et des objectifs et priorités déclinés dans le cahier n° 2 de la charte de territoire du Parc national de la Guadeloupe téléchargeable sur le site.

Conditions de l'appel à projets « LALIWONDAJ » 2026

Les projets peuvent être portés par les collectivités, associations, établissements scolaires et les établissements de formation supérieure en capacité de mener dans de bonnes conditions les projets et en règle administrativement. Les projets doivent être situés sur un territoire éligible.

Le demandeur est tenu d'avoir l'accord des co-financeurs à la date du conventionnement, ainsi que celui des personnes habilitées à engager le ou les organismes participants.

Modalités de l'appel à projets Laliwondaj:

- ◆ Le plafond maximal de l'aide est fixé à 5.000 euros par projet et pour des projets d'une durée maximale allant de 12 à 24 mois, sous certaines conditions (financé à 50 %).
- ◆ Territoires éligibles : voir carte PNG
<http://intranet.guadeloupe-parcnational.fr/cartotheque/fichiers/22150321.jpg>
- ◆ Éligibilité des porteurs de projets : les acteurs ayant un projet selon les thématiques suivantes :
 - **La protection ou la valorisation du milieu naturel** : exemple de projet « *Découverte des mares à travers leur écologie, fête de la nature* »
 - **La pédagogie à l'environnement** : exemple de projets « *les oiseaux dans leur environnement, sensibiliser aux risques rencontrés par les abeilles dans leur environnement actuel* »
 - **L'amélioration du cadre de vie** : exemple de projets « *Valoriser les techniques culturelles respectueuses de l'environnement* »
 - **Projets liés aux patrimoines culturel et paysager** : exemple de projets « *Tour de la Guadeloupe de voile traditionnelle, Noël Kakado* ».

INNOVATION : le formulaire est à remplir sur la plateforme dématérialisée

◆ Dépôt de candidatures :

Le formulaire unique de candidature est téléchargeable à l'onglet :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/1bdc93b8-e233-41b0-b079-30ae6fb037f4>

Ce dossier est à remplir et déposer en ligne.

Calendrier de l'appel à projets « LALIWONDAJ » 2026

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant :

1ère sélection en priorités aux établissements scolaires et les établissements de formation supérieure et d'insertion professionnelle

Date limite de dépôt des dossiers : 24 Janvier 2026

Sélection des projets : Mars 2026

Conventionnements: Mars-Avril 2026.

2ème sélection (autres bénéficiaires) : Date limite de dépôt des dossiers : 21 Mars 2026

Sélection des projets : Mai 2026

Conventionnements: Mai-Juin 2026.

3ème et dernière sélection : Date limite de dépôt des dossiers : 20 Juin 2026

Sélection des projets : septembre 2026

Conventionnements : septembre – octobre 2026.

(sous réserve de la disponibilité financière)

◆ ***Sélection : Le Service Appui aux territoires évalue les projets grâce au comité de sélection mis en place au sein du Parc national.***

Dossier à compléter en ligne [ici](#).

Contact Service appui aux territoires : Marie-Denise LEMOYNE 0590 41 55 91 / 0690 83 83 48

